



INTRUST
TRAINING SOLUTIONS FOR
WOOD CERTIFICATION

INTRUST
Conception du curriculum
Résumé



Cofinancé par
l'Union européenne



Le présent travail, produit par le Consortium INTRuST, est sous licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les mêmes conditions 4.0 Licence internationale .
© KIT 2022

Confinancé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenus responsables.

Ce rapport a été préparé par l'équipe technique du projet INTRuST, composée de Volker Koch et Tahereh Mallahnia - Karlsruhe Institut für Technologie (KIT, Allemagne). Erwan Mouazan et David Steinmetz (Ecores, Belgique), Petar Antov (Université forestière, Bulgarie), Igor Gavrić, Erwin M. Schau et Nežka Sajinčič (InnoRenew, Slovénie), Gregorio Cañavate, Carmen Fernández et Carlos González (CETEM, Espagne).

Partenaire principal



Organisations associées



Le projet INTRuST vise à accroître les connaissances, les compétences et à sensibiliser aux systèmes de certification dans les secteurs forestiers et dérivés du bois grâce à la conception d'un nouveau programme sur les stratégies et les certifications environnementales. Le projet vise également à améliorer la préparation numérique des fabricants de bois et de meubles grâce au développement d'une formation spécifique à I4.0 dans la chaîne de valeur de la forêt et du bois (c'est-à-dire la double transition verte et numérique).

Le projet vise à développer et tester un outil d'orientation numérique, dispenser des formations multilingues via une plateforme d'apprentissage en ligne personnalisée, fournir des matériels de formation innovants et interactifs et la promotion de l'utilisation d'approches pédagogiques ouvertes, en ligne et multidisciplinaires. Le partenariat INTRuST rassemble des experts en technologie, certification du bois, foresterie, consommation d'énergie, certification forestière et marketing environnemental de différentes institutions d'EFPP, entités de recherche et représentants de l'industrie des pays partenaires du projet.

Plus d'informations sur le projet sur : intrust-project.eu

Ce document vise à présenter le Curriculum conjoint développé dans le cadre du projet INTRuST.

Le programme d'études commun a été conçu et développé selon l'approche des *résultats d'apprentissage* selon les principes du système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) afin de soutenir l' apprentissage tout au long de la vie, la flexibilité des parcours d'apprentissage et la évaluation, reconnaissance et accumulation des acquis d'apprentissage par les apprenants potentiels . Les principes directeurs de l' assurance qualité européenne dans l'enseignement et la formation professionnels (EQAVET) et les exigences des cadres nationaux de certifications respectifs des pays participants, à savoir l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, la Slovaquie et l'Espagne, ont également été pris en compte.

Selon la recommandation sur le cadre européen des certifications - CEC5, les acquis d'apprentissage sont définis comme « *des énoncés de ce qu'un apprenant sait, comprend et est capable de faire à l'issue d'un processus d'apprentissage, définis comme des connaissances, des aptitudes et des compétences* » . .

Dans le cadre du projet INTRuST, les développeurs de contenu ont défini les différents résultats d'apprentissage avec les suggestions des experts du secteur et des autorités de l'EFPP en utilisant les termes de connaissances, aptitudes et compétences conformément à la recommandation du Conseil sur le cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie.

La connaissance désigne le résultat de l'assimilation d'informations par l'apprentissage. La connaissance est l'ensemble des faits, principes, théories et pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Dans le contexte du CEC, les connaissances sont décrites comme théoriques et/ou factuelles.

Les compétences désignent la capacité d'appliquer des connaissances et d'utiliser le savoir-faire pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes. Dans le contexte du CEC, les compétences sont décrites comme cognitives (impliquant l'utilisation d'une pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (impliquant la dextérité manuelle et l'utilisation de méthodes, de matériaux, d'outils et d'instruments) .

Les compétences désignent la capacité avérée à utiliser des connaissances, des aptitudes et des aptitudes personnelles, sociales et/ou méthodologiques, dans des situations de travail ou d'études et dans le cadre du développement professionnel et personnel.

Les principaux bénéficiaires du programme commun développé sont les groupes cibles définis par le projet INTRuST :

- Gestionnaires forestiers ;
- Entreprises de bois et de meubles ;
- Professionnels des filières du travail du bois et connexes ;
- Prestataires d'EFPP et établissements d'enseignement supérieur spécialisés dans le secteur du bois ;
- Associations régionales, nationales et européennes de salariés et d'employeurs ;
- Étudiants , auto-apprenants et chômeurs intéressés par du matériel pratique d'apprentissage en ligne sur les certifications durables dans la chaîne de valeur forêt-bois .

Le programme conjoint développé comprend les six modules de formation suivants :

1. Durabilité dans la chaîne de valeur forêt-bois
2. Introduction à l'Industrie 4.0
3. Paysage réglementaire de l'UE sur la transition numérique et verte
4. Certifications durables pour la chaîne de valeur forêt-bois
5. Technologies clés génériques pour la chaîne de valeur forêt-bois soutenant la transition verte
6. Boucler la boucle dans le secteur du bois

Le module 1 donne un aperçu des défis de durabilité auxquels est confrontée la chaîne de valeur forêt-bois européenne (introduction au secteur, principaux impacts environnementaux et défis à surmonter) ; Le module 2 donne un aperçu de l'Industrie 4.0 (histoire et développement, avantages, opportunités et défis, applications clés dans la foresterie, le travail du bois et l'ameublement) ; Le module 3 met en lumière le paysage réglementaire de l'UE sur la transition numérique et verte du secteur du bois ; Le module 4 couvre les principales certifications durables de la chaîne de valeur forêt-bois ; Le module 5 décrit les principales technologies génériques soutenant la transition verte ; Le module 6 présente l'approche de réflexion sur la circularité et introduit les modèles économiques circulaires numériques dans la chaîne de valeur du bois.

Le contenu de formation de chaque module a été systématiquement organisé en plusieurs unités et sous-unités d'apprentissage, garantissant une meilleure acquisition des supports de formation par les apprenants potentiels.

Le programme commun développé a été présenté, discuté et validé par des acteurs externes dans tous les pays partenaires, possédant l'expertise nécessaire dans les secteurs de la foresterie, du travail du bois et du meuble .